

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Ouverture du premier Congrès catholique à Québec le 25 juin dernier.—Sa Grandeur Mgr A. E. Taschereau, Archevêque de Québec, préside à la première séance du Congrès ; Sa Grandeur démontre l'importance du Congrès catholique et les fruits qu'on pourra en retirer.—Adresse à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, par les membres du Congrès catholique.—M. le juge Routhier prononce un discours sur la nationalité canadienne-française et la religion catholique, et M. Claudio Jannet sur le rôle des classes riches dans les sociétés modernes.—La deuxième séance du Congrès eut lieu le lendemain soir, sous la présidence de Mgr C. F. Cazeau ; M. le comte de Foucault prononce un discours sur l'action des ordres religieux dans la société ; l'Hon. M. Ouimet a traité la question des droits de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation ; et Mgr Lasfèche a prononcé une allocution sur l'Eglise et la liberté.—Résolutions proposées par le bureau des cercles catholiques et le bureau des intérêts catholiques.—Ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada* au sujet de l'emprunt de quatre millions de piastres en France, par le Gouvernement de la Province de Québec.—L'Hon. M. Masson remet sa démission comme ministre du Gouvernement fédéral.—L'immigration au Canada promet d'être plus considérable cette année.

**Causerie Agricole :** Choix d'un verrat (*Suite*) : ses formes, points de conformation, etc.; la toison.

**Sujets divers :** Travaux et soin qu'exige le tabac pendant sa croissance.—Destruction de la "grande marguerite" ou "marguerite blanche."—Soins à donner aux arbres nouvellement plantés.—Apiculture : Nettoyer les ruches, les enfumer ; griller et couvrir les ruches l'hiver ; quelles ruches il faut employer l'hiver.

**Choses et autres :** Etablissement d'une manufacture de sucre de betteraves à Berthier (*en haut*).—Quelques cultivateurs de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé proposent de s'établir à Manitoba.—Exportation de bestiaux du port de Montréal.—Engrais des vignes.—Quantité de blé d'Inde requise pour une poule.—Le fromage et le beurre aux Etats-Unis.—Les pigeons.—Moyen de détruire le charançon qui se loge dans les prunes.

**Recettes :** Gélée de gadelles.—Conserve de gadelles.

**annonce :** Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. A. J. Boucher ; les amateurs de musique ne manqueront pas de se procurer "l'ami du Foyer," nouvelle publication qui a déjà reçu les éloges des musiciens les plus distingués.

## REVUE DE LA SEMAINE

Quoique la plupart des journaux aient rendu compte des importantes délibérations du "Congrès catholique" et de la "Convention nationale," nous croyons cependant nécessaire de publier quelques détails importants, pour l'information de ceux qui ne reçoivent que la *Gazette des Campagnes*.

On estime qu'à chaque séance qui eut lieu dans une des salles de l'Université Laval, plus de 1500 personnes y étaient présentes, et le nombre en eut été plus considérable si des cartes d'admission eussent pu être données. Malgré la longueur des séances, personne ne quittait l'appartement, car personne n'eut voulu perdre un seul mot des éloquentes paroles des éminents orateurs dont les noms étaient inscrits sur le programme des différentes séances.

Le congrès catholique a tenu sa première séance le 25 juin matin à huit heures et demie. Sa Grâce Mgr l'Archevêque A. E. Taschereau présidait ayant à sa droite M. Claudio Jannet et à sa gauche l'hon. juge A. B. Routhier.

Le juge Routhier ouvrit la séance. Il dit qu'à la vue d'une aussi belle représentation de l'Eglise catholique et de la France catholique, il trouve que la tâche qui lui incombe comme président actif du Congrès n'est pas très-facile. Il exprime sa joie de voir aussi bien représentées l'Eglise et la France catholique. Il est heureux de pouvoir constater qu'après un siècle, la France se ressouvient qu'il y a sur les rives du St. Laurent, un petit peuple qui a gardé intacts sa religion, sa langue et ses institutions. Il ajoute que, lorsque la France oubliera sa mission de fille aînée de l'Eglise, le Canada s'efforcera de lui donner l'exemple de sa foi. Il finit en disant qu'à la vue du nombreux clergé présent et surtout de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, il comprend qu'il ne peut dignement présider le Congrès catholique, et que son rôle se borne à celui d'appariteur. Il présente à l'assemblée

le digne archevêque accueilli par de chaleureux applaudissements.

Sa Grandeur dit que c'était une tâche bien délicate, mais il se rassure quand il songe que les organisateurs ont fait leur possible pour mener ce congrès à bonne fin. Il montre l'importance du Congrès, et il en attend un bon résultat, car il s'ouvre sous de bons auspices. On va présenter une adresse au Souverain Pontife, au représentant du Christ sur la terre; c'est commencer par le commencement, c'est asseoir le Congrès sur les bases solides: "Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église."

Monseigneur rappelle que rien n'est stable qui n'ait la religion, la foi, la vérité, Dieu pour base. Il parle de la religion et de la patrie. L'amour de la patrie a été mis par Dieu dans le cœur de l'homme. Dieu et la patrie, voilà le culte par excellence. Ce que l'on fait pour Dieu on le fait pour la patrie; ce que l'on fait pour la patrie, on le fait pour Dieu. C'est ainsi que les anciens comprenaient le vrai patriotisme. Donc, a dit Monseigneur, ce congrès, qui est fait pour la plus grande gloire de Dieu, est une œuvre éminemment patriotique.

Sa Grandeur reprend son siège au milieu des applaudissements de la foule.

En ce moment, M. le Dr. E. Dionne, secrétaire du Congrès, lit l'adresse suivante au Souverain Pontife:

"Très Saint Père,

"La célébration solennelle de la fête nationale des Canadiens français à Québec a fourni au Cercle catholique de cette ville l'heureuse opportunité de réunir en un Congrès les Sociétés Sœurs et les Cercles affiliés de la Confédération du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

"Réunis autour du vénérable archevêque de Québec, leur président d'honneur, et des autres évêques de la province, ces associations ont voulu en ce jour mémorable où toute la nation Canadienne française célèbre sa fête nationale, pour offrir aux œuvres catholiques une occasion de s'affirmer, de faire connaître leur situation et les moyens d'étendre leur action bienfaisante. Elles espèrent par là nouer entre elles des rapports d'amitié plus suivis.

"Des adhésions nombreuses sont venues réchauffer notre zèle à jeter les bases de ce Congrès Catholique. Nos frères d'Italie, de France, de Belgique et même de l'île Maurice nous ont envoyé des témoignages de la plus pure fraternité. Deux illustres fils de la Franco-Catholique, la patrie de nos pères, ont traversé l'Atlantique pour venir serrer la main de leurs frères du Canada, et apporter à ce Congrès les lumières de leur vaste science et l'exemple de leur dévouement à la grande cause catholique.

"Français et Canadiens, tous fils dévoués de la Sainte Eglise, ont voulu, avant de procéder à leurs délibérations, déposer au pied du Père commun des fideles l'hommage de leur filiale soumission à la Chaire de Pierre; tous ensemble déclarent solennellement qu'ils ne connaissent d'autre flambeau pour les guider que le soleil qui brille au Vatican.

"Adresse des membres du Congrès catholique de Québec à S. S. Léon XIII.

"Très Saint Père.

"Encouragés sur des adhésions nombreuses de notre clergé et des catholiques de l'univers entier, les

membres du Congrès catholique de Québec se sentent plus que jamais disposés à travailler au maintien des droits sacrés de la Sainte Eglise, afin qu'ils conservent toute leur force, toute leur liberté.

"Nous voulons donner aux œuvres catholiques une extension plus considérable, travailler à la diffusion des livres approuvés par l'autorité ecclésiastique, soutenir notre clergé dans les luttes qu'il peut avoir à subir pour conserver toutes ces prérogatives.

"Votre bénédiction, T. S. P., nous aidera à accomplir la tâche que nous nous sommes imposée, et portés à vos pieds, les membres du Congrès catholique osent la solliciter de votre paternelle bonté."

"De Votre Sainteté,"

"LES FILS RESPECTUEUX."

A la lecture de cette adresse reçue par des applaudissements frénétiques, tout le monde se lève et elle est votée à l'unanimité.

M. le juge Routhier a ensuite prononcé un discours sur la nationalité canadienne française et la religion catholique. Il fut suivi par M. Claudio Jannet qui a parlé du rôle des classes riches dans les sociétés modernes.

Samеди soir, le 26 juin, la dernière séance solennelle du congrès catholique s'est ouverte sous la présidence de Mgr Cazeau, en l'absence de Mgr l'archevêque de Québec.

M. le comte de Foucault a prononcé un discours sur l'action des ordres religieux dans la société. Il a été suivi de l'Hon. M. Ouimet qui a traité la question des droits de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation.

Finalement, Mgr Lafêche a prononcé une allocution sur l'Eglise et la liberté.

Le bureau des cercles catholiques a voté les résolutions suivantes:

I. Les membres du congrès catholique, désireux d'établir entre les différentes associations ou cercles catholiques du Canada et des Etats-Unis une union plus intime et des rapports durables, recommandent l'établissement d'un comité supérieur et permanent des intérêts catholiques sous la surveillance de NN. SS. les évêques.

II. Les membres du Congrès catholique recommandent que ce comité des intérêts catholiques soit établi et composé provisoirement de l'honorable M. Trudel, sénateur, de M. Clément Vincellette, président du Cercle catholique de Québec et chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, de Em. Tassé, ancien président général de l'Union Allet, et de cinq citoyens appartenant aux diocèses de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Germain de Rimouski et de Chicoutimi.

III. Les membres du congrès catholique forment les vœux les plus ardents pour la création de cercles catholiques dans les autres villes de la province de Québec et dans les principaux centres Canadiens-français du Canada et des Etats-Unis où il n'en existe pas encore.

IV. Les membres du congrès désirent attirer l'attention des catholiques sur le bien incalculable que pourrait opérer la fondation dans les endroits propices de l'œuvre pontificale des vieux papiers annexé du Denier de Saint-Pierre.

V. Les membres du congrès émanent unanimement le vœu de voir favoriser par les catholiques l'œuvre de l'association de saint François de Sales et de la société bibliographique dont le but est de propager les bons livres à des prix réduits.

VI. Attendu que les cercles catholiques se proposent, comme fin principale la manifestation de la vérité par la diffusion des principes catholiques; qu'ils ne sauraient parvenir à ce but qu'après s'être mis, par des études sérieuses, en état de refuser l'erreur et de faire pénétrer la lumière dans les esprits.

Le bureau des cercles catholiques recommande spécialement l'étude de l'histoire des peuples modernes comparée à l'histoire du peuple de Dieu, afin d'éviter les fautes qui ont conduit les peuples de l'antiquité et les peuples modernes à leur ruine,

après que ces peuples enrent atteint l'apogée de la gloire dans les arts, les sciences et l'industrie.

Le Bureau des intérêts catholiques recommande au Congrès l'adoption des résolutions suivantes :

I. Le Congrès catholique de Québec s'occupant des intérêts religieux de tous les Canadiens et constatant les résultats consolants accomplis par les missionnaires de la province de Québec au milieu des Canadiens émigrés, et considérant que ces missionnaires ont été établis par la bienveillante autorité de l'épiscopat américain et le patriotisme et le dévouement religieux de l'épiscopat canadien-français des respectueux remerciements aux évêques des Etats-Unis et du Canada pour avoir établi ces missions si prospères ;

II. Le Congrès catholique considérant que la société St-Vincent de Paul est, comme l'a dit M. Eugène de Marguerie, "l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile et en même temps opportune, la marque, pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux," émet le vœu :

1o. Que l'on maintienne dans toutes les villes où elles sont déjà établies les conférences existantes et que l'on s'efforce d'en créer de nouvelles si le besoin s'en fait sentir ;

2o. Que l'on s'efforce d'en fonder aussi dans les paroisses de la campagne où la population est assez considérable ;

3o. Que les jeunes gens instruits, pour qui la société a été surtout établie, se fassent un devoir d'en devenir les membres.

III. Le Congrès catholique de Québec se souvenant que le Canada français est redevable du don précieux de la vraie Foi, après Dieu, à la France catholique, aux prêtres réguliers et séculiers et aux évêques français, qui ont planté l'arbre du christianisme sur les bords du Saint-Laurent et l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ;

Saisi d'une juste indignation à la vue des cruelles persécutions auxquelles nos frères de France sont actuellement en butte ;

S'unit à l'épiscopat, au clergé et aux catholiques laïques de la France pour protester, au nom de la liberté, au nom des droits sacrés des pères de famille et de la sainte Eglise, contre la tyrannie des hommes qui veulent expulser Dieu de l'enseignement et de la société, et plus particulièrement contre les décrets du 29 mars dernier, et offre ses plus profondes sympathies à tous ceux qui sont atteints par ces décrets.

IV. Le Congrès Catholique de Québec, convaincu que la charité chrétienne seule peut unir les hommes entre eux sur la terre et maintenir l'harmonie et le bon ordre dans la société ;

Convaincu de plus, que c'est par la charité seule que l'on peut faire disparaître l'antagonisme et les haines qui séparent trop souvent les classes pauvres des classes riches ;

Exprime le vœu que les classes dirigeantes de notre société, veuillent bien se souvenir que la charité chrétienne leur fait une obligation de donner aux classes ouvrières le pain intellectuel, de même qu'elle commande aux riches de faire l'aumône aux pauvres.

V. Considérant l'union intime qui doit exister entre l'enseignement religieux et scientifique ;

Considérant l'importance, pour la jeunesse au point de vue de la morale et de la foi, de recevoir l'enseignement à tous ses degrés sous la tutelle de l'Eglise et des institutions religieuses ;

Considérant que nos universités catholiques ont besoin, pour se soutenir, de la coopération active et de la sympathie de tous les catholiques ;

Le Congrès émet le vœu que toutes les familles canadiennes se fassent un devoir et un honneur de confier leurs jeunes gens aux universités catholiques tant de ce pays que de l'étranger pour qu'ils y puisent la vraie science et qu'ils soient préservés de l'erreur scientifique et des dangers d'une éducation sans Dieu.

Dès que les différents rapports de la Convention nationale, principalement en ce qui concerne l'agriculture et la colonisation, seront publiés, nous nous empresserons de les faire connaître à nos lecteurs.

— Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*, publié à New-York, au sujet de l'emprunt de quatre millions de piastres en France, par le Gouvernement de la Province de Québec :

"En quelques mois le ministère Chapleau va plus faire pour le progrès de l'événement français au Ca-

nada, que nos vaillants voisins laissés à leurs propres ressources depuis 1760, n'en ont fait en cent vingt ans."

"Voici son bilan projeté : emprunt de quatre millions à d'excellentes conditions ; institution d'un crédit foncier au capital de vingt-cinq millions ; établissement d'une compagnie d'exploitation de phosphate à raison d'au moins 200,000 tonnes par année, pendant 10 ans ; industrie du sucre de betteraves ; commerce de grains et de bestiaux au moyen de lignes de vapeur subventionnées, entre la France et le Canada.

"Ceci ne sera qu'un commencement. Avant peu la France apprendra à connaître les immenses richesses des pêcheries marines et fluviales, des mines d'or, d'étain, de cuivre, de fer, des laines, de l'agriculture, des essences forestières des constructions navales de la province de Québec. Nos capitaux afflueront vers cette Nouvelle-France que l'administration actuelle vient de révéler à son ancienne métropole par l'entreprise patriotique et éclairée de notre consul-général au Canada. Un courant d'émigration sérieuse, honnête, laborieuse, s'établira alors entre la mère-patrie et Québec. Ce n'est que lorsqu'on aura atteint ce résultat pratique, qu'on pourra se rendre compte du rôle élevé que le gouvernement de Québec joue en ce moment dans l'histoire de son pays."

— Nous apprenons que l'hon. M. Masson vient de remettre sa démission entre les mains du premier ministre du Cabinet Fédéral. Dans n'importe quelle circonstance, cette retraite d'un homme politique si universellement et si justement estimé ne saurait que causer de sincères regrets à tous les vrais amis de leur pays, mais ce qui rendra encore ces regrets plus profonds, c'est le fait des circonstances pénibles qui ont obligé l'hon. pré-ident du Conseil à prendre cette détermination, car nous avons le double regret de dire qu'en outre du mauvais état de sa propre santé, compromise par les fatigues qu'il s'est imposées dans son active carrière politique, la maladie grave de Madame Masson a été une nouvelle cause l'engageant à laisser à un autre l'accomplissement des devoirs officiels qu'il a remplis avec tant de dévouement et de succès depuis la formation du ministère actuel. — *Le Nouveau Monde*.

— L'immigration au Canada promet d'être, cette année, la plus considérable qui ait eu lieu depuis 1847, à la suite de la terrible famine d'Irlande. Alors le nombre des immigrants s'éleva à 70,000 ; depuis, le chiffre le plus élevé n'a pas dépassé 41,000 en 1873 ; en 1876, il descendit même à 14,499 ; mais si le flot de l'immigration continue de se diriger avec la même force vers notre pays, ce nombre atteindra peut-être, cette fois, 50 à 55,000 âmes.

Cette immigration, jusqu'à ces dernières années, se portait presque toute vers l'Ontario qui lui doit son prodigieux développement, lequel peut être au progrès tant vanté de la plupart des Etats de l'Union. L'année dernière même, l'Ontario en reçut la plus forte proportion, mais le Nord-Ouest attire maintenant un plus grand nombre d'immigrants, sans compter que des milliers d'habitants de cette province désertent leurs foyers pour aller cultiver les riches prairies de Manitoba et de la Saskatchewan. On peut juger de l'étendue de cette immigration par le seul fait qu'il est parti plus



de 2,000 colons dans les environs d'Ottawa pour l'Ouest depuis un an seulement.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DU CHOIX D'UN VERRAT (Suite).

Comme ensemble, il faut que le verrat ait des formes puissantes, de bonnes dimensions unies à beaucoup d'agilité. Un verrat paresseux, enclin à rester couché, paresseux à se lever, se remuant avec lenteur et indolence, quelques belles que soient ses formes, doit être rejeté comme impropre à la reproduction. Au contraire, le verrat doit être vif et alerte dans ses mouvements et présenter beaucoup de force musculaire.

Les points de conformation que l'on doit rechercher peuvent être énumérés comme suit :

L'animal doit avoir le front large et le groin raccourci, tendant plutôt à se relever qu'à s'incliner en ligne droite. Les oreilles doivent être minces et droites, pointées en avant. Les pores qui ont les oreilles pendantes s'abaissant comme un voile opaque sur leurs yeux de manière à les avengler complètement doivent être soigneusement écartées de la porcherie, non seulement à cause de cet inconvénient qui expose l'animal de voir, ce qui souvent occasionne de sérieux accidents, mais encore et surtout parce que les oreilles longues, pendantes et épaisses sont un signe certain que l'animal donnera beaucoup de déchet à l'abattoir. Ceci est un grave défaut, car on sait que l'un des plus grands avantages de l'engraissement des pores, c'est le rendement en chair nette qui, chez les races améliorées, atteint jusqu'à 90 pour 100 du poids vifs. Il est donc de la plus grande importance d'éviter les indices ordinaires de tout ce qui tend à diminuer la proportion du rendement à l'abattoir. En parlant des longues oreilles comme indice de déchet, nous ne voulons pas dire que ces oreilles elles-mêmes font partie des déchets, car tout le monde sait que l'oreille de cochon est fort goûtée des amateurs de charcuterie, et nous avons souvent entendu les bouchers objecter, comme argument contre les races améliorées, l'exiguïté de leurs oreilles : mais il n'en est pas moins vrai que la longueur et la grossièreté de cet appendice est un indice certain que l'animal qui en est abondamment pourvu donne à peine 60 pour 100 de rendement net à l'abattoir. Les longues oreilles accompagnent toujours les gros os, les longues jambes, les jambons étiques, les longs museaux, les gros ventres, les entrailles volumineuses, et en un mot le développement anormal de toutes les parties de l'animal qui sont considérées comme déchet. Le développement exagéré de tous ces organes, non seulement diminue directement la somme de profit que l'engraisseur espère retirer de l'animal qu'il livre à la boucherie, mais la perte (car avec un animal ainsi constitué ce n'est pas du plus ou moins de profit qu'il s'agit, mais bien du plus ou moins de perte) se trouve considérablement augmentée par la somme de nourriture que ces organes toujours gourmands absorbent et s'assimilent aux dépens des parties charnues c'est-à-dire du rendement net. Ainsi, qu'on le comprenne bien, avec un verrat à longues oreilles on est certain des produits dont l'engraissement ne peut aboutir qu'à une perte

sérieuse; car nous maintenons comme un fait parfaitement établi, que chez des animaux ainsi conformés la forte proportion des issues, la difficulté et la lenteur de l'engraissement ne peuvent produire que des résultats désastreux.

Un des indices les plus certains d'une bonne disposition au développement et à l'engraissement précoces, c'est la conformation de la mâchoire inférieure qui doit tendre à la rotundité, même lorsque l'animal est dans une condition de maigreur. Une mâchoire plate et creuse, c'est-à-dire dénuée de chair et montrant l'os maxillaire en saillie, indique une nature peu généreuse et un sérieux défaut de constitution. Quelle que soit la condition de l'animal, et même quand il est mal nourri, la mâchoire inférieure doit être charnue et bien arrondie, et former, pour ainsi dire, un monton allongé et dodu.

La ligne dorsale doit partir de l'occiput, sans intermédiaire de cou, et passant au dessus des épaules s'arquer brusquement en courbe convexe. Les animaux à dos droit ne tardent pas à prendre la courbe concave, ce qui est un indice de faiblesse inadmissible chez le mâle, car le verrat doit toujours posséder une grande force de reins.

Il faut surtout éviter les animaux trop longs; une grande longueur de dos ne comporte jamais la force et la vigueur nécessaires à l'étalon. Il faut au contraire des formes ramassées, trapues, des reins larges, des côtes en plein cintre, et, nous le répétons, un dos légèrement arqué, car cette forme donne à l'animal une certaine élasticité dans les mouvements et est en outre un indice de grande vigueur.

Les animaux qui ont une grande longueur de corps éprouvent en outre une certaine difficulté à se mouvoir. Quand ils sont couchés, ils ne se relèvent qu'avec peine, et quand ils veulent se reposer, ils sont obligés de commencer soit par une extrémité, soit par l'autre, et, en général, leurs mouvements sont fort gauches, et ils manquent totalement de cette activité d'allure que l'on doit surtout rechercher dans un étalon. Comme cette longueur de corps appartient au développement de la charpente osseuse, les produits mâles et femelles sont toujours sûrs d'hériter de ce défaut de conformation. Tout pernicieux que soit ce défaut chez les mâles, il l'est tout autant chez les femelles, car il a été remarqué que les femelles ainsi conformées sont mauvaises nourrices, et leurs mouvements sont tellement gauches et si peu assujettis à l'action musculaire, que quand elles se couchent, par exemple, leur masse s'affaisse tout d'un coup, et ce sont les mères ainsi conformées qui sont le plus aptes à écraser leurs petits. Il faut donc éviter la trop grande longueur du corps chez les mâles, parce qu'ils transmettent ce défaut à tous leurs produits, et chez les truies parce qu'elles sont mauvaises nourrices et courent sans cesse risque d'écraser leurs petits.

Les cuisses, comme les reins, doivent être fortement développées; seulement il faut bien faire attention à la position des jarrets, et, en général, à celle des jambes de derrière. Il arrive souvent, chez les races améliorées, que les jambons sont tellement charnus et arrondis qu'ils dépassent de beaucoup les jarrets de l'animal et forment une saillie prononcée. Les animaux qui offrent ce défaut de conformation ont la queue attachée très bas; au contraire, lorsque

la queue est attachée au sommet de l'arrière-train, c'est un indice certain que les jambes de derrière sont placées d'aplomb au dessous des fesses. Il faut donc faire attention à la position de la queue, car lorsqu'elle est élevée bien au-dessus des fesses, bien frisée en tire bouchon, c'est un indice infailible de vigueur. Les jambons doivent descendre jusque sur les jarrets et complètement absorber les cuisses.

Les pattes doivent être droites et présenter un aplomb parfait. Il faut aussi bien faire attention à la conformation des pieds. Il arrive souvent que l'articulation qui réunit le pied à la patte est faible et fléchit sous le poids de l'animal, de sorte que le talon porte à terre. Cette difformité est un signe certain de dégénérescence. Il faut que les orteils soient presque en ligne droite avec la jambe et que l'articulation soit bien attachée, de manière à donner l'élasticité nécessaire sans trop fléchir.

Les os des pattes doivent être aussi petits que possible : les gros os dénotent une nature grossière et peu d'aptitude à l'engraissement. Les pieds doivent être petits et les oreilles bien ramassées ; quand ils s'écartent trop, l'animal marche difficilement et court le risque de se blesser ; avec des petits pieds l'allure est toujours active et les mouvements plus alertes.

La poitrine doit être large et profonde ; bien que ce soit moins important pour le mâle que pour la truie, il vaut toujours mieux que le mâle possède cette qualité aussi bien que la mère, car on est alors plus certain de la perpétuer dans les produits. Une large poitrine entraîne toujours de larges épaules, mais il faut qu'il y ait un équilibre complet entre l'avant et l'arrière-train. Le corps du verrat doit présenter un parabologramme parfait, c'est-à-dire il faut qu'il soit aussi large et aussi développé à une extrémité qu'à l'autre.

Un autre point sur lequel il faut insister, c'est la toison. Il ne faut pas oublier qu'un poil épais est tout à la fois soyeux et souple, sans être cependant trop fin, est un des plus importants indices d'une forte constitution et d'une plus grande puissance musculaire, ce qui entraîne une assimilation plus complète de la partie azotée de la nourriture et, partant la formation du maigre. Moins l'animal se trouve garanti des influences atmosphériques, plus la nature tend à lui donner la graisse, pour conserver à l'intérieur le degré de température nécessaire à la circulation du sang. Lorsque la peau est bien recouverte de poil, la déperdition de calorique est moindre, et l'animal est moins sujet aux accidents qui résultent des brusques changements de température et profite mieux de l'aliment et de la nourriture qu'on lui donne.

Nous le répétons, le choix du verrat est infiniment plus important que celui des truies. C'est en effet le mâle qui donne au produit la forme extérieure si importante au point de vue du développement des parties charnues, telles que les reins, les jambes et les flancs. C'est le mâle qui donne la charpente osseuse dont l'exiguïté est un indice certain à l'engraissement. C'est le mâle qui donne le poil, indice infailible d'une disposition à faire la chair maigre. C'est le mâle qui donne le grain dont la forme est aussi des plus significatives. C'est même le mâle qui donne les oreilles dont nous avons vu l'importance. C'est enfin le mâle qui donne au produit l'appareil locomoteur, c'est-à-

dire tout le système musculaire et celui non moins important de l'instinct, c'est-à-dire tout le réseau nerveux.

Nous verrons, dans notre prochaine *causerie agricole*, l'importance du rôle de la truie dans la génération.

Il est donc évident que pour réussir dans l'élevage du porc, le choix d'un bon verrat est ce qu'il y a de plus essentiel, c'est la condition absolue de la réussite. Le choix des truies, bien qu'étant aussi d'une grande importance, est tout-à-fait secondaire en ce qui regarde l'espèce porcine. Ce n'est pas la même chose pour l'espèce chevaline, ni l'espèce bovine, ni plusieurs autres espèces d'animaux chez lesquelles le rôle de la mère est plus important, quoique toujours subordonné à celui du père, mais pour l'espèce porcine tout dépend du mâle. Quelque parfaite que soit la mère si le mâle est défectueux, les produits le seront infailliblement, tandis qu'un mâle ayant de bonnes qualités, bien fixées dans sa race, donne toujours d'excellents produits même avec des truies médiocres.

—(A suivre)

Travaux et soins qu'exige le tabac pendant sa croissance.

Comme toutes les plantes sarclées, le tabac exige des travaux nombreux, des soins multipliés, aussi bien pour lui-même que pour la terre, qui perdrait, sans cela, tout l'avantage que lui assurent, agricultement parlant, ces sortes de plantes.

Quelques jours se sont à peine écoulés depuis la plantation, le tabac commence à se tenir debout, à allonger ses feuilles, et déjà, favorisées par la bonne préparation de la terre, excités par la saison, les mauvaises herbes commencent à l'envahir ; déjà il faut songer à l'en débarrasser.

Quelques légers sarclages sont alors nécessaires. Ils le sont encore lorsque, dans cette même période, il est survenu une pluie assez forte pour délayer la surface de la terre ; pour la disposer à former, sous l'action du soleil qui a suivi, une croûte dont l'effet immédiat est de s'opposer, au grand dommage de la plante, à toute relation entre l'atmosphère et l'intérieur de la terre.

Une observation essentielle, aussi bien pour les labours à la charrue que pour les façons à la main, c'est de ne pas fouler la terre trop profondément dans le voisinage des racines, de crainte de les briser. A cet égard, l'expérience semble avoir démontré que l'extrémité des feuilles devait être la limite de ces fouilles : les racines suivant, dans la terre, la même progression pour leur développement que les feuilles dans l'atmosphère.

Mais bientôt arrive le moment du premier labour. Une charrue sans versoir, une sorte de *bicot*, passe dans chaque rang ; les bœufs qui la traînent laissent eux-mêmes entre eux une rangée de tabac. De cette manière, le billon élevé qui séparait encore les rangs de tabac entre eux, et que nous nommons *arbour*, pour le distinguer de l'autre plus petit, sur lequel a eu lieu la plantation, se trouve détruit. La terre qui le composait a été jetée à gauche et à droite, et le champ n'offre plus qu'une surface horizontale, conservant à

peine les traces de la charrue dont le passage a opéré ce changement.

C'est ordinairement un mois après la plantation qu'a lieu cette première façon, vers la fin de juin ou au commencement de juillet.

Vers la mi-juillet, il faut en donner une autre, et celle là est aussi précédée par un sarclage à la main; par l'enlèvement et la destruction de toutes les mauvaises herbes que leur situation, entre les pieds, mettrait à l'abri de l'action de la charrue. En même temps, on a également eu soin d'enlever les feuilles les plus basses, celles qui touchaient le sol; on les a déchirées et déposées au pied du tabac.

Usant cette fois de la charrue ordinaire, de la charrue à versoir, on jette la terre contre les rangs de tabac, de manière à les chausser, à préparer une ruitte entre chaque rang, à commencer un large billon, un billon ordinaire, sur le sommet duquel la plante devra mûrir. Ce labour est également suivi de travaux à la main, ayant pour but de compléter le chaussage que la charrue n'aurait fait qu'imparfaitement, de dégager les feuilles qu'elle aurait recouvertes en totalité ou en partie.

Vers le commencement d'août, un troisième labour, précédé des mêmes opérations de sarclage et d'enlèvement de feuilles trop basses, a encore lieu. Celui là, qui est le dernier, achève de creuser la raie séparative des rangs, et de former le billon sur le sommet duquel le tabac mûrira. Une façon au râteau, qui le soit, chausse définitivement la plante, arrondit le billon et lui donne ces contours gracieux auxquels nos laboureurs attachent, non sans raison, une certaine importance.

Tous ces soins, tous ces travaux, joints à la marche de la saison, ont considérablement activé le développement de la plante; déjà ils lui ont fait produire, soit du pied, soit de l'aissèle des feuilles les plus guillardes, des rejetons qu'il faut enlever avec soin, qui sont très-cassants, que des femmes devront continuer à supprimer de huit jours en huit jours, jusqu'au moment de la récolte, et dont les débris deviennent une sorte d'engrais pour chaque sujet au pied duquel on les dépose.

Déjà aussi est arrivé le moment d'arrêter le développement vertical de la tige, d'en supprimer la partie supérieure, enfin de l'écimer.

Nous donnerons quelques renseignements sur la manière de faire ce travail au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

#### Destruction de la "grande marguerite" ou "marguerite blanche."

Dans plusieurs endroits de la province de Québec, cette plante très-nuisible à l'agriculture, a tellement envahi nos prairies que l'on serait porté à croire que l'on vise plutôt à la production de la marguerite qu'à obtenir du mil, ou du trèfle. Les propriétaires de champs infestés par la marguerite doivent se rappeler qu'elle se propage par ses graines et non par la racine, et que pour opérer leur destruction il convient d'en faire la fauchaison avant la maturité des graines; par ce moyen on pourrait s'en débarrasser en opérant cette fauchaison pendant deux années de suite.

Il n'y a pas de doute que la marguerite se propage dans un endroit où elle était inconnue, par l'achat de

graines fourragères où la marguerite se trouve en quantité. Dans le cas où l'on achète des graines fourragères pour l'établissement d'une nouvelle prairie, il est nécessaire de pouvoir distinguer s'il y a des graines de marguerites afin de les enlever; si on ne peut reconnaître cette graine, il importe de semer une petite quantité de graines destinées à la prairie afin de pouvoir se rendre compte s'il y a semblables graines. On doit de plus remarquer qu'un champ rempli de marguerites est un sujet de grande contrariété et une cause de perte pour le cultivateur voisin qui met tout en œuvre pour s'en débarrasser et qui dans l'achat de ses graines fourragères prend toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de marguerites dans ces graines de semence. Il est malheureux qu'un cultivateur soigneux ait parfois à souffrir de la négligence de son voisin qui est indifférent quant à ses récoltes et qui laisse les mauvaises herbes pousser dans son champ sans nullement s'occuper de les détruire quand il le pourrait faire par quelques heures seulement de travail. Il y a une loi qui oblige d'enlever les mauvaises herbes; mais généralement on est trop tolérant lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique. Il en est de même pour les plantes nuisibles que pour les chemins qui dans nombre de paroisses sont dans un état pitoyable.

#### Soins à donner aux arbres nouvellement plantés

La sécheresse paraît devoir se prolonger et pour peu que cela continue, les arbres fruitiers qui ont été plantés le printemps dernier souffriront grandement si on ne leur accorde pas des soins particuliers afin de les garantir contre la sécheresse.

Dans ces temps de sécheresse, il ne suffit pas seulement d'arroser la surface du sol où de nouvelles plantations d'arbres ont été faites, car cet arrosage leur serait plutôt nuisible qu'utile, parce que dans ce cas le sol durcirait davantage et serait un meilleur conducteur de la chaleur, l'air et l'humidité ne pouvant pénétrer dans le sol.

Une portion de la surface du sol devrait être enlevée pour y jeter dans le trou plusieurs seaux d'eau, jusqu'à ce que la terre sur une longueur de trois pieds de diamètre ait été complètement saturée par l'eau à une profondeur de deux pieds. Alors il faudra remettre la terre enlevée après l'avoir préalablement pulvérisée. Il convient aussi, pour conserver l'humidité autour de l'arbre, de couvrir le sol de paille ou de foin que l'on recouvre de sable ou de gravais. Le terrain pourra alors se conserver humide pendant une dizaine de jours. S'il y a apparence de pluie, il est nécessaire d'enlever cette couverture afin que l'eau puisse pénétrer plus facilement dans le sol.

#### Apiculture.

*Nettoyer les ruches, les enfumer.*—Il faut nettoyer au moins quatre fois l'an, en entrant et en sortant de l'hiver, et deux fois au commencement du printemps, à cause des petits vers qui s'amassent alors sur le tablier.

On lève doucement la ruche, on la renverse sur le côté, pour voir s'il n'y a pas quelque ver, teigne ou moisissure: s'il y en a on lave doucement la place

avec de l'urine ou du vin salé, et on frotte de même le tablier. La propreté excite autant les abeilles, que la malpropreté les dégoûte.

Quand on trouve de l'humidité dans la ruche, il faut l'enfermer deux ou trois jours de suite, avec un peu de linge, de thym et de mélisse; l'on soutient, ou bien l'on pose la ruche sur la fumée l'espace d'un quart d'heure; ce qui séchera toute l'humidité, qui est mortelle aux abeilles quand elle vient de pluie, neige ou autre cause étrangère; à la différence de l'humidité qui ne vient que de la grande chaleur des abeilles, et que la même chaleur sèche et dissipe.

Toutes les fois que l'on nettoie les ruches, il faut avoir soin de les récrépir, et de boucher les trous et fentes que l'on y fait en remuant.

*Griller et couvrir les ruches l'hiver.*—Au commencement de l'automne, on grille l'entrée des ruches avec un morceau de fer blanc, d'ardoise ou de bois bien uni, auquel on ne laisse que quelques petits trous ou dents en forme de scie, assez larges pour qu'une abeille puisse passer chaque trou ou dent; on joint la grille, avec de la terre blanche, au trou ou entrée de la ruche, afin qu'étant bien conduite d'ailleurs, elle soit, pendant tout l'hiver, à l'abri des souris, oiseaux et insectes. Au commencement du printemps, qu'elles commencent à sortir, on peut y mettre une grille à dents un peu plus larges, pour qu'elles puissent entrer avec leurs charges. On les débouche tout-à-fait au printemps.

Il faut avoir soin de tenir les ruches couvertes pendant l'hiver; et dans les grands froids, outre leurs couvertures, leur mettre des paillassons.

*Quelles ruches il faut enfermer l'hiver.*—On laisse l'hiver, dans les jardins, suivant que le climat le permet (ce qui n'est guère praticable dans notre province), les ruches pesantes et bien garnies, parce que les abeilles y étant en grand nombre et plus vives que les autres, sortent les beaux jours, et s'obstinent tellement à sortir, qu'autrement elles meurent au bas de la ruche, ou s'y échauffent par le grand nombre, en sorte que l'humidité qu'elles y excitent, corrompt les rayons, dégoûte et indispose les meilleures abeilles.

Mais l'hiver il faut boucher tout à fait les ruches faibles, qui n'ont ni assez de force pour résister au froid et aux courses, ni assez de monde pour exciter dans la ruche une chaleur supérieure à la rigueur de la saison, ni assez de provision pour fournir à l'appétit que les fréquentes sorties leur donnent; il faut les enfermer dans une chambre, serre ou cave, où il n'y ait pas de jour, les y tenir bien enduite, de peur des souris, jusqu'à la belle saison, qu'on les rapporte en leur ancienne place, à l'entrée de la nuit; et alors, pour les fortifier contre l'air et le vent, on mettra sous chaque ruche, dans une assiette, pendant deux ou trois jours, une demi livre ou une livre de miel et un  $\frac{1}{2}$  de livre de sucre.

*De celui qui gouverne les abeilles à miel.*—Il faut que ce soit toujours la même personne qui les approche et qui les soigne; elles en seront plus traitables et plus tranquilles, quand elles la connaîtront une fois; que cette personne soit attentive à visiter les ruches trois à quatre fois par mois, à les bien nettoyer, à fournir à tous les besoins; prudente dans la taille, prompt à courir après les essaims, et qu'elle entende et exécute bien tous les détails de cet emploi.

## Choses et autres.

*Sucre de betterave à Berthier (en haut).*—La question de l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves à Berthier est pour ainsi dire un fait décidé. Il s'agit pour la compagnie française qui doit bâtir la manufacture, d'être assuré d'une culture de 800 arpents en étendue de la betterave. Les cultivateurs de Berthier ont signé des contrats pour 400 arpents. Les cultivateurs de St. Berthélemy, St. Cuthbert, Maskinonge et Rivière du Loup doivent cultiver les autres 400 arpents. Durant la semaine qui vient de s'écouler, l'on a fait signer les cultivateurs de la Rivière du Loup, et tout indique que la compagnie sera en position de commencer les travaux de la manufacture sous peu de jours. Les calculs sont basés sur des chiffres inattaquables, et l'établissement d'une telle fabrique serait certainement à l'avantage de tous les intéressés.

*Quelques cultivateurs de la Rivière du Loup, comté de Maskinonge doivent s'établir à Manitoba.*—M. George Caron, fils de M. Moïse Caron, ancien élève de l'école d'agriculture de St. Anne, résident de la Rivière-du-Loup, est parti il y a quelques jours, en route pour Manitoba. M. Caron est délégué par plusieurs cultivateurs de la paroisse pour aller visiter Manitoba et prendre connaissance de ses grands avantages pour l'émigration.

Si M. Caron trouve Manitoba de son goût, il doit s'assurer, avant de revouir, la prise et achat de plusieurs centaines d'arpents de terre, tant pour lui que pour ceux qui l'ont délégué.

—L'exportation des bestiaux, du port de Montréal, durant le mois de mai, comparée avec celle du mois correspondant de l'année dernière, a augmenté de 300 pour cent.

*Engrais des vignes.*—Le meilleur de tous les engrais pour les vignes se trouve dans le charbon de terre, ainsi que dans la scorie de fer soigneusement brisée et réduite presque en poudre. Ces cendres mêlées avec de la bonne terre de jardin, ont fait, pendant trois ans de suite, doubler les produits d'une vigne sans fatiguer le cep. On sait aujourd'hui qu'on peut également tirer un parti très avantageux, en agriculture, de la cendre de houille mêlée aux matières fécales; qu'elle a la propriété d'en opérer rapidement la dessiccation, et de les mettre dans le cas d'être employées promptement, avec facilité et avantage, au lieu d'avoir besoin de subir les préparations lentes à l'aide desquelles il fallait préalablement les couvrir ou poudroter.

*Quantité de blé d'Inde requise pour une poule.*—Un minot de blé d'Inde suffit à une poule comme nourriture pendant une année; si elle est en liberté, qu'elle puisse vaquer dans une basse-cour ou dans un champ cette quantité sera plus que suffisante, ou du moins la poule se conservera dans un très-bon état de santé. Sans donner à une poule aucune autre nourriture que du grain, elle demandera une requille de grain par jour ou 45 pintes pour toute l'année.

*Le fromage et le beurre aux Etats-Unis.*—Cette industrie aux Etats-Unis représente un capital de \$1,330,000,000, avec une production annuelle de \$350,000,000 en beurre et fromage. Ce revenu est de \$20,000,000 plus élevé que ce qui est prélevé par la production du blé. Suivant les rapports qui ont été faits, 1,500,000,000 livres de beurre ont été fabriquées l'année dernière.

*La production des pommes aux Etats-Unis.*—Cette culture trouve un débouché considérable sur les marchés de l'Europe. Il est impossible de donner le chiffre exact des pommes exportées des Etats-Unis pour les marchés de l'Europe, mais en calculant qu'un établissement faisant ce genre de commerce en a exporté 30,000 en 1879, quoique la récolte n'ait pas été abondante, on se fera une idée de la valeur de cette culture, et que les meilleures variétés ne manquent pas d'être en constante demande. Avec les facilités de prompt communication que nous possédons avec les marchés de l'Europe, nous pourrions, dans la province de Québec, profiter des mêmes avantages en nous livrant à la culture des fruits et en nous appliquant à cultiver les variétés qui offrent le plus d'avantages pour la vente. Nos pépiniéristes canadiens peuvent facilement nous guider dans le choix à faire d'arbres fruitiers pour l'établissement d'un verger. Pour cela, on ne saurait mieux faire qu'en s'adressant à notre habile pépiniériste, M. Auguste Dupuis du Village de s'Aulnaies, comté de l'Islet. Tous ceux qui ont visité sa pépinière lui rendent le témoignage que c'est une des mieux tenues dans la Province de Québec.



**Les pigeons.**—Le pigeon a la réputation de nuire aux récoltes de grains; cependant il ne dénie pas les épis et ne gratte pas comme la volaille; mais s'il fait quelque dommage, il le compense largement par un grand service qu'il rend en autoune aux jeunes blés, et dont personne jusqu'ici, nous le croyons du moins, ne lui a tenu compte.

Le pigeon détruit beaucoup de calimaçons en coquille et même sans coquille. Si l'on ouvre le jabot d'un jeune pigeon, mort peu après qu'il a reçu le repas du matin, on y trouve des limaçons tout entiers, même de ceux qui n'ont pas de coquille. S'il est tué plusieurs heures après son repas, on y trouve encore la trace des coquilles à demi digérées. On a compté jusqu'à 50 et 60 de ces mollusques dans un seul pigeon.

**Moyen de détruire le charançon (curculio).**—Ce ver qui se loge dans la prune même pour vivre de sa substance peut être détruit de la manière suivante: Répandre une petite quantité de sel autour du tronc du prunier dans le temps même où le fruit commence à se former. On peut obtenir le même résultat en se servant de cendres de bois. La cendre répandue autour du prunier peut lui donner plus de vigueur; et le sel, s'il est répandu en petite quantité autour de l'arbre ne saurait lui causer aucun dommage.

### RECETTES

#### Gelée de gadelles.

**1er procédé.**—Epluchez des gadelles, écrasez les et exprimez le jus en les pressant dans un linge; puis prenez 10 livres de gadelles et 10 livres de sucre blanc.

Faites bouillir 15 à 20 minutes, écumez et versez dans les pots; laissez refroidir, mettez-les à l'air, dans une chambre où il ne fasse pas trop chaud, puis bouchez-les dix ou douze jours après.

Généralement on ajoute de la framboise; la gelée prend alors le nom de gelée de gadeile framboisée. Pour cela, prenez: jus de gadelles, huit livres; jus de framboises, deux livres; sucre, dix livres. Pour le reste opérez comme ci-dessus.

**2me procédé.**—Quelques personnes égrappent les gadelles, les jettent dans du sirop bouillant, où elles les font cuire; puis elles versent le tout sur un tamis, sans exprimer le jus. Cette opération n'a pas d'autre avantage que d'économiser les gadelles; mais il faut un tiers de plus de sucre. On opère du reste en tout point comme ci-dessus.

**3me procédé.**—On jette les gadelles dans un chaudron avec un verre d'eau, on les fait croquer, on en exprime le jus et on procède comme avec le jus extrait à froid.

Le mieux est de s'en tenir à cette dernière recette.

#### Conserve de gadelles.

Le jus de gadelles conservé sert à remplacer la gelée de gadelles quand on a épuisé sa provision, ou à fabriquer du sirop. Voici comment on procède: Prenez dix livres de gadelles et six livres de framboises.

Écrasez ces fruits, exprimez le jus, descendez le à la cave et laissez-le fermenter pendant trois jours, cinq au plus. Tirez à clair, mettez en bouteilles, bouchez solidement et fickelez. Mettez dans une bassine assez profonde pour que l'eau arrive jusqu'au niveau du goulot; séparez chaque bouteille de sa voisine avec du foin ou de la paille pour les immobiliser; remplissez d'eau la bassine, mettez sur le feu, chauffez et laissez bouillir trois ou quatre minutes. Éteignez le feu, et ne retirez les bouteilles que quand l'eau est tiède, autrement elles se briseraient. Descendez les à la cave et laissez les debout.



## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

### Soumissions pour matériel roulant.

La date pour la réception des soumissions pour matériel roulant du chemin de fer canadien du Pacifique, s'étendant à

l'espace de quatre ans, est prolongée jusqu'au 2e jour d'août prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 28 juin 1880.

Superbe recueil venant de paraître:

## L'AMI DU FOYER

CONTENANT

22 morceaux nouveaux, brillants et choisis  
pour le Piano,

PUBLIÉ PAR

A. J. BOUCHER,

(Éditeur-Propriétaire du Canada Music),

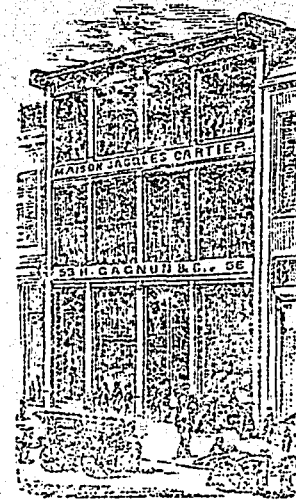
280, Rue Notre-Dame, Montréal.

Prix net, relié—\$1.50.

## MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,  
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58,

Rue de la Couronne,

## LA LOTTERIE

POUR LE SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

se tirera le 10 août prochain et les jours suivants,

Une piastre le billet.

250 lots à gagner: terre, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent plaqué, bouquets, albums, volumes illustrés, montre d'argent, calumet, modèle de goûlette, paires de roues, chromos encadrés, etc., etc.

600 messes pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets.

S'adresser au secrétariat de l'Évêché de Rimouski.